Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 056-215600156-20260630-20260651-DE

République Française
Commune de Berric

Département du Morbihan

2026 651

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30/06/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	17	19

Vote
A l'unanimité
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture du Morbihan
Le : 03/07/2026
Et Publication du : 03/07/2026

L'an 2026, le 30 Juin à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Berric s'est réuni en mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur GRIGNON Michel, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 25/06/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été mis en ligne sur le site internet la Mairie le 25/06/2026.

Présents : M. GRIGNON Michel, Maire, Mme JUBIN Sophie, Mme COUSSEMACQ Mathilde, Mme FRAGNAUD Hélène, Mme BODIN-LEMOINE Stéphanie, Mme CAREIL Larissa, M. TAVERNIER Jean-Sébastien, M. LE PIRONNEC Gilles, M. LE BARILLEC Joël, M. MASSON Pascal, M. POIRE Yves, Mme CADORET Géraldine, M. SEKLI Jonathan, Mme CROIX Valérie, Mme KERVICHE Soazic, Mme TOUBLANT Alexia, M. RAULT Lucien

Excusé(s) ayant donné procuration : M. GRIJOL François à Mme TOUBLANT Alexia, M. LUHERNE Vincent à M. LE PIRONNEC Gilles

A été nommé(e) secrétaire : Mme CROIX Valérie

2026-06-51 – Sécurisation des services scolaires et périscolaires : demande de subvention

L'adjoint aux travaux rappelle au Conseil municipal que le Département réactive son soutien financier aux projets des communes. Suspendu en 2024, le programme de solidarité territoriale (PST) sera réactivé afin de soutenir les projets des communes.
A ce titre, il présente le projet relatif à la sécurisation des établissements scolaires et périscolaires en vue d'obtenir une subvention. Il porte sur trois points :

- Equipement de dispositif d'alerte (balises et sirènes au sein des établissements)
Devis à 6 030€ HT

- Equipement de visiophones avec ouverture à distance
Devis à 5 285€ HT

- Film de sécurité école PPMS anti-flagrant opacifiant
Travaux estimés à 7 500€ HT.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :
- de valider le projet présenté et de solliciter une subvention au titre du PST selon le plan de financement suivant :

Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 056-215600156-20260630-20260651-DE

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT	%
Travaux de sécurisation des services scolaires et périscolaires	18 815,00 €	FIPDR	9 407,50 €	50,00%
		PST Département	3 763,00 €	20,00%
		Autofinancement	5 644,50 €	30,00%
TOTAL	**18 815,00 €**	**TOTAL**	**18 815,00 €**	**100,00%**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 02/07/2026
Le Maire
Michel GRIGNON

